



ENGLEBERT

Avocats | www.engagebert.info

Jacques Englebert

CURRICULUM VITAE

Né le 22 mai 1965, à Ixelles (Bruxelles)

Belge

I. Titres universitaires

- Candidat en droit de l'ULB en juillet 1985 avec grande distinction
- Licencié en droit de l'ULB en juillet 1988 avec grande distinction
- Docteur en sciences juridiques de l'ULB, le 16 octobre 2013

II. Activités professionnelles

- Membre du Conseil de l'Ordre du barreau de Namur, depuis septembre 2020
- Avocat au barreau de Namur depuis le 1^{er} juillet 2011
- Avocat au barreau de Bruxelles du 1^{er} septembre 1988 (Inscrit au tableau de l'Ordre français des avocats du barreau de Bruxelles le 8 octobre 1991) au 30 juin 2011
- Avocat au barreau de Paris du 6 mars 1997 au 1^{er} janvier 2009
- Avocat « spécialisé en droit des médias » (spécialisation professionnelle reconnue sur dossier par le Conseil de l'Ordre français des avocats du barreau de Bruxelles, février 2007) et « en droit d'auteur » (spécialisation professionnelle reconnue sur dossier par le Conseil de l'Ordre des avocats du barreau de Namur, janvier 2012)
- Membre du *Conseil de déontologie journalistique* (Communauté française) (de décembre 2009 à mars 2020)
- Assesseur à la section de législation du Conseil d'État (depuis mai 2012)

III. Activités scientifiques à l'Université Libre de Bruxelles

- Assistant chargé de recherches auprès du Centre de droit privé et de droit économique – Faculté de droit de l'ULB, du 1^{er} octobre 1988 jusqu'au 30 septembre 1996
- Directeur de l'*Unité de droit judiciaire*, Centre de droit privé de l'ULB (depuis septembre 2012)

IV. Activités d'enseignement à l'Université Libre de Bruxelles

- Chargé de cours pour le *séminaire d'argumentation en droit des obligations et des contrats* (24h), 2^{ème} Ma, depuis septembre 2013
- Chargé de cours pour le cours de *Droit judiciaire privé* (36h00), 3^{ème} Ba, depuis septembre 2012
- Maître de conférences pour le cours de *Questions approfondies de droit judiciaire privé*, 30h00, 2^{ème} Ma, de septembre 2001 à juin 2013
- Suppléant pour le cours de *Droit judiciaire privé* (45h), année académique 2006-2007

- Suppléant pour le cours de *Droit interdisciplinaire du contentieux*, 45h (partim 15h), 3^{ème} licence, année académique 2002-2003
- Assistant chargé d'exercices auprès du professeur J. Linsmeau pour le cours de droit judiciaire (30h – 1^{ère} licence), du 1^{er} octobre 1991 au 30 juin 2004
- Élève-assistant en méthodologie juridique et initiation à la recherche en bibliothèque (30h), année académique 1987-1988

V. **Activités d'enseignement à l'Université de Mons (UMons)**

- Chargé de cours pour le cours de *Droit judiciaire privé*, 3^{ème} Ba, d'octobre 2011 à septembre 2014
- Maître de conférences pour le cours d'*Introduction à la procédure*, 2^{ème} Ba, de septembre 2008 à septembre 2011

VI. **Activités d'enseignement auprès de l'Ordre des avocats du barreau de Bruxelles et de l'OBFG (barreaux de Namur, Huy, Dinant et Luxembourg)**

- Professeur CAPA (certificat d'aptitude à la profession d'avocat de l'Ordre français des avocats du barreau de Bruxelles) pour le cours de *Contentieux civil*, de septembre 2001 à juin 2011
- Professeur CAPA (certificat d'aptitude à la profession d'avocat de l'OBFG) pour le cours de *Contentieux civil*, en 2015 et 2016

VII. **Formations professionnelles en droit des médias/droit de la procédure**

- « Journalisme judiciaire », formation dans le cadre du programme de formation permanente de l'Association des journalistes professionnels (AJPro), Bruxelles, AJP, 27 mars 2014
- « Droits et devoirs du journaliste d'investigation », module de formation dans le cadre du programme « Journalisme d'investigation et ressources numériques », IHECS, juin 2014 et juin 2015
- « Justice pénale : la présomption d'innocence en droit et déontologie », module de formation dans le cadre de la *Summer school*, organisée par l'Association des journalistes professionnels (AJP) du 1^{er} au 5 septembre 2014
- Intervention (cours de 2h00 sur l'expertise civile) dans le programme de formation pour le diplôme d'Université de Sciences Criminelles et Médecine Légale option psychotraumatologie et victimologie, co-organisé avec l'Université Paris-Descartes, Bruxelles, sessions de décembre 2016 et février 2018
- « Nouveautés en matière d'introduction de la demande », formation permanente pour les huissiers de Justice, Organisée par le Centre d'expertise juridique social pour les huissiers de justice, Namur, 25 avril 2019
- Intervention dans l'*atelier procédure civile* de l'Université d'été d'Avocat.be : « La déformalisation du procès civil : réforme de la théorie des nullités, modification des règles de rectification, modification de la nature de la sanction de nullité en matière d'emploi des langues », août 2018

VIII. **Publications scientifiques (liste des principales publications)**

1. **En droit de la presse et des médias**

1.1 **Principaux articles de doctrine et commentaires de jurisprudence**

- « Le contrôle judiciaire de la presse », en collaboration avec le professeur B. Frydman, *Auteur & Media*, 2002, pp. 485 à 503
- « La demande de diffusion d'une réponse dans la presse audiovisuelle », *Les actions en cessation*, CUP, 05/2006, vol 87, pp.399 à 465
- « Le statut de la presse : du 'droit de la presse' au 'droit de l'information' », *Rev. Dr. ULB*, 2007, n° 35, pp. 229 à 288
- « Quand y a-t-il 'délit de presse' au regard de l'exigence de publicité ? », note sous Cass., 18 janvier 2006, *A&M*, 2007, pp. 161 et s.
- « Les sources veilleront à ne laisser aucune trace... », note sous Cass., 6 février 2008, *Auteur & Media*, 2008, pp. 131 à 133
- « Affaire Greenpeace versus Esso et Avera : liberté d'expression versus droit des marques, ou droit à la provocation par des images qui choquent et inquiètent ? Le point final de la Cour de cassation de France », *Auteur & Media*, 2008, pp. 238 à 240
- « Le jugement de valeur, l'amalgame et la faute distincte : inquiétants enseignements », note sous Liège (3^{ème} ch.), 19 mars 2008, *A&M*, 2008/5, pp 414 à 420
- « Imposer à la presse le respect de la présomption d'innocence est incompatible avec la liberté d'expression », *A&M*, 2009/1-2, pp. 65 à 91
- « La liberté d'expression syndicale mise à mal par la Cour européenne », en collaboration avec le professeur D. Voorhoof, note sous l'arrêt *Agrilera Jimenez et autres c. Espagne*, du 8 décembre 2009, *R.T.D.H.*, 2010, pp. 733 à 474
- « Vers un retour du délit de presse en cour d'assises ? », note sous Cass., 27 avril 2011, *A&M*, 2011, pp. 102 et s.
- « Le néo-journaliste au regard de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme », co-auteur A. Adam, *R.D.T.I.*, 2013, n° 51, pp. 9 à 26
- « Lorsqu'un juge viole la Constitution... », *A&M*, 2013-6, pp. 427 et 428
- « *L'intérêt général*, véritable arbitre entre liberté d'expression et respect de la vie privée », note sous Paris, 19 décembre 2013, *J.T.*, 2014, pp. 368 à 372
- « Presse et secrets », *Les secrets professionnels – approche transversale*, actes du colloque du Jeune Barreau de Charleroi, 23 avril 2015, Anthémis, 2015, pp. 115 à 155
- « L'œuvre artistique, 'miroir effrayant' de la société – À propos de la relaxe justifiée du rappeur Orelsan », Note sous Versailles, 18 février 2016, *Légipresse*, 2016, n° 337, pp. 226 et s.
- « La répression des excès de l'expression raciste ou blasphématoire : lorsque l'idéologie prend le pas sur le droit », *Auteurs & Media*, 2016, pp. 37 à 70
- « Se taire, c'est mentir », note sous l'arrêt CEDH (GC), *Morice c. France*, 23 avril 2015, *R.T.D.H.*, 2017, pp. 169 à 200 (co-auteur : M. Cadelli)
- « La presse joue un rôle déterminant dans la publicité de la justice », *Justice en Ligne*, 6 mars 2017
- « Pour un véritable accès de la presse aux audiences, en ce compris notamment par les moyens audiovisuels (télévision, tablettes, etc.) », *Justice en Ligne*, 9 mars 2017
- « La liberté d'expression à l'heure de l'Internet », Actes du colloque *Vie privée, liberté d'expression et démocratie dans la société du numérique* organisé par le REHNam (UNamur), le 28 novembre 2019, Larcier, pp. 123 à 153

1.2 Articles dans le *Journal du juriste*

- « Mais qu'est donc allé faire *Kir* dans cette galère? », 2005, n° 47, p. 5 ;
- « La liberté d'expression s'impose au droit des marques », 2003, n° 22, pp. 1 et 4 ;
- « Touche pas à mes sources ! », 2003, n° 24, pp. 4 et 5 ;
- « Dieudonné censuré ! », 2004, n° 30, p. 7 ;

- « Vers une protection légale des sources des journalistes », 2004, n°31, p. 7 ;
- « Majors 1 – Consommateurs o », 2004, n° 33, p. 14 ;
- « Protection des sources des journalistes », 2005, n° 39, p. 6 ;
- « 'David c. McGoliath' – De l'égalité des armes au libre débat sur les grandes sociétés commerciales », co-dédigé avec P.-F. Docquir, 2005, n° 41, p. 7 ;
- « Allô le Moniteur, bonjour, je cherche une loi... », 2005, n° 45, p. 13 ;
- « Copie privées versus mesures techniques de protection », 2005, n° 46, p. 9 ;

2. En droits intellectuels

- « Quand l'œuvre scientifique est-elle originale ? », note sous Bruxelles le 19 décembre 2003, *Auteur & Media*, 2004, pp. 149 et s ;
- « La Bande dessinée et la liberté d'expression, y compris par rapport aux droits des tiers », in *Bande dessinée et droit d'auteur*, Larcier, 2009, pp. 41 à 69, en collaboration avec M. Michaux (qui a rédigé les pp. 69 à 101)

3. En droit de la procédure

3.1 Ouvrage collectif

- Direction et coordination scientifique (avec H. Boularbah) de l'ouvrage *Le référé judiciaire*, éd. Conférence du Jeune Barreau de Bruxelles, 2003, 450 p.
- Direction et coordination scientifique de l'ouvrage «*Le procès civil accéléré ? Premiers commentaires de la loi du 26 avril 2007 modifiant le Code judiciaire en vue de lutter contre l'arriéré judiciaire*», Larcier, 2007, 267 p.
- Direction et coordination scientifique de l'ouvrage *Questions de droit judiciaire inspirées par l'affaire 'Fortis'*, Larcier, 2011, 238 p.
- Direction et coordination scientifique (avec X. Taton) de l'ouvrage *Le procès civil efficace ?*, Anthémis, 2015, 263 p.
- Direction et coordination scientifique (avec J.-L. Fagnart) de l'ouvrage *L'action en réparation collective*, Anthémis, 2015, 464 p.

3.2 Notes de doctrine

- « La théorie des déchéances (Réflexions sur l'article 51 du Code judiciaire) », *T.B.B.R./R.G.D.C.*, 1989, pp. 181 à 209 ;
- « La sanction de non respect des délais de conclusions », *Cah. Dr. Jud.*, 1991, pp. 14 à 23 ;
- « Pour une autre réforme du Code judiciaire (analyse et critique du « projet de loi modifiant le Code judiciaire ») », *Cah. Dr. Jud.*, 1992, pp. 75 à 96 ;
- « La loi du 3 août 1992 modifiant le Code judiciaire », *Journal des Procès*, 1993, n° 232, pp. 16 à 21, 234, pp. 24 à 28, n° 235, pp. 18 à 20 et n° 236, pp. 26 à 29 ;
- « Le nouveau droit des saisies. Compte rendu du Séminaire organisé le 30 janvier 1993 par la Chambre nationale des huissiers de justice », *Cah. Dr. Jud.*, 1993, pp. 4 à 11 ;
- « Du droit de plaider et de l'obligation de se taire ou : la partie qui n'a pas conclu dans les délais prévus aux articles 747, §2, 748, §2 ou 751 du Code judiciaire ne peut plus plaider », *Cah. Dr. Jud.*, 1993, pp. 105 à 117 ;
- « Les délais », in *Les sanctions en droit judiciaire*, Kluwer/Bruylant 1994, pp. 45 à 74 ;
- « Le concours de saisies pénales et civiles – Quelques observations », *Cah. Dr. Jud.*, 1994, pp. 6 à 13 ;
- « Sanctions et pouvoirs du juge dans la mise en état des causes », *R.G.D.C.*, 1997, pp. 261 à 310 ;

- « La plaidoirie en droit. L'argument de procédure », in *La plaidoirie*, sous la direction de B. Frydman, Bruxelles, Bruylant, 1998, pp. 131 à 154 ;
- « Les nullités », in *Le point sur les procédures* (2^{ème} partie), C.U.P., vol. 43, décembre 2000, pp. 79 à 110 ;
- « La mise en état des causes », in *Le point sur les procédures* (2^{ème} partie), C.U.P., vol. 43, décembre 2000, pp. 121 à 146 ;
- « Citations collectives et autres problèmes de procédure liés à l'action collective », in *Les actions collectives devant les différentes juridictions*, C.U.P., vol. 47, mai 2001, pp. 129 à 150 ;
- « Le référé judiciaire : principes et questions de procédure », in *Le référé judiciaire*, éd. Conférence du Jeune Barreau de Bruxelles, 2003, pp. 5 à 64 ;
- « Abus du droit de la procédure – L'argument de procédure est-il juridiquement correct ? », in *Dix ans d'application de la loi du 3 août 1992 et ses réformes – Evaluation et projets d'avenir*, La Chartes, 2004, pp.151 à 172 ;
- « La mise en état », in *Actualités et développements récents en droit judiciaire*, C.U.P. - Larcier, vol. 70, mars 2004, pp. 107 à 157 ;
- « Les pièges de la procédure civile », in *Les pièges des procédures*, éd. Jeune Barreau, Bruxelles, 2005, pp. 7 à 68 ;
- « L'acte d'avocat entendu comme un titre exécutoire », in *L'acte d'avocat*, Larcier, 2005, pp. 21 à 41 (coauteurs: Jean Cruyplants, Michel Forges & Hakim Boularbah) ;
- « Questions d'actualité en procédure civile », in *Actualités en droit judiciaire*, sous la coordination de G. de Leval, Larcier, 2005, CUP, vol. 83 (12/2005), pp. 43 à 140 (coauteur : Hakim Boularbah).
- « La motivation positive : une fausse bonne idée pour lutter contre l'arriéré judiciaire », www.procedurecivile.be (cette contribution est également reprise dans les actes de la journée d'étude « Le droit judiciaire en effervescence », éd. Jeune Barreau Bruxelles, 2007
- « La mise en état de la cause et l'audience des plaidoiries », in *Le procès civil accéléré ?*, Larcier, 2007, pp. 73 à 174.
- « Le secret du délibéré : rappel de quelques principes à l'usage des délibérants », *DAOR*, 2009, pp. 2076 à 285.
- « Quels accès pour quelle justice ? », in *Les droits de l'homme et l'efficacité de la justice*, Larcier 2010, pp. 95 à 134.

3.3 Commentaires de jurisprudence (outre diverses notes d'observations, recensions et articles dans le *Journal du Juriste*)

- « Quelques précisions à propos du champ d'application de l'article 16-1^o de la Convention de Bruxelles du 27 septembre 1968 », note sous Civ. Marche-en-Famennes 26 février 1987, *T.B.B.R./R.G.D.C.*, 1989, pp. 387 à 396 ;
- « La réouverture des débats par défaut », note sous Civil Bruxelles 'Réf.) 12 et 16 juin 1989, *J.L.M.B.*, 1989, pp. 1033 à 1037 ;
- « La motivation de l'acte d'opposition », observations sous J.P. Ixelles 30 juin 1989, *J.L.M.B.*, 1990, p. 139 ;
- « Le délai de comparution en cas d'opposition ou de tierce opposition à une décision de référé », note sous Bruxelles 27 juillet 1989, *J.L.M.B.*, 1990, pp. 838 à 842 ;
- « La motivation de l'acte d'appel d'une décision contenant un avant dire droit », observations sous Bruxelles, 15 mai 1990, *J.L.M.B.*, 1990, p. 848 ;
- « La citation collective, conditions et sanctions », note sous Civil Namur, 22 février 1990, *J.L.M.B.*, 1991, pp. 202 à 208 ;
- « La « motivation » de l'acte d'appel », note sous civil Bruxelles, 30 avril 1991, *J.L.M.B.*, 1991, pp. 1510 et s. ;

- « Le déclinatoire de compétence du juge initialement saisi en cas d'opposition », note sous civil Bruxelles, 30 décembre 1992, *J.L.M.B.*, 1993, p. 983 ;
- « La déchéance relative et la loi du 3 août 1992 modifiant le Code judiciaire », note sous Trav. Nivelles, 10 janvier 1992, *J.L.M.B.*, 1994, pp. 1339 et s. ;
- « La Cour de cassation et l'application dans le temps de la loi du 3 août 1992 modifiant le Code judiciaire », note sous Cass, 23 décembre 1993, *R.G.D.C.*, 1995, pp. 130 à 136 ;
- « La tierce opposition contre une ordonnance rendue sur requête unilatérale introduit-elle une nouvelle instance ? », note sous Cass., 26 novembre 1999, co-écrit avec H. Boularbah, *J.T.*, 2000, pp. 420 à 424 ;
- « Référé et urgence », note sous comm. Bruxelles, réf., 21 mars 2000, *J.L.M.B.*, 2001, p. 470 ;
- « *Requiem* pour l'article 745, alinéa 2, du Code judiciaire », note sous Cass. 9 décembre 2005, *J.T.*, 2006, pp. 5 à 9 ;
- « La demande d'injonction de ne pas introduire ou de ne pas poursuivre une procédure à l'étranger (anti-suit injonction) », *RDC*, 2006, pp. 970 à 983
- « Réformation 'par conséquence' et étendue de l'effet dévolutif ! Quelques mises au point utiles », note sous Bruxelles, 17ème ch., 25 juin 2007, inédit, RG n° 2004/AR/2598, www.procedurecivile.be ;
- « Il y a urgence ! », *J.T.*, 2009, p. 673 à 675, co-écrit avec : Hakim Boularbah, Gilberte Closset-Marchal, Georges de Leval, Frédéric Georges, Dominique Mougnot, Christian Panier, Jean-François van Drooghenbroeck

3.4 Chroniques de jurisprudence

- « Inédits de droit judiciaire – Référés », *J.L.M.B.*, 1992, pp. 508 à 530 ;
- « Inédits de droit judiciaire – Référés », *J.L.M.B.*, 1993, pp. 1118 à 1143 ;
- « Inédits de droit judiciaire – Référés », *J.L.M.B.*, 2000, pp. 356 à 376 ;
- « Inédits de droit judiciaire – Référés », *J.L.M.B.*, 2005, pp. 140 à 183 ;

3.5 Syllabus/Précis

- Révision et mise à jour au 1^{er} septembre 1993, en collaboration avec J. Linsmeau, professeur ordinaire à l'U.L.B., du syllabus du cours de « Droit judiciaire privé » de première licence en droit – U.L.B.)
- Coordination scientifique, avec Xavier Taton et rédaction avec les membres de l'Unité de droit judiciaire de l'ULB, d'un Précis de Droit du procès civil, à paraître chez Anthémis (en cours de rédaction)

3.6 Code

- *Code de procédure civile*, Kluwer, éd. 1994 et éd. 1996 (recueil de textes législatifs)
- Membre du comité de sélection des textes pour le *Code thématique : Audience – Judiciaire*, Larcier (depuis 2008)

IX. Participations actives à des congrès et colloques nationaux et internationaux

1. Droit de la procédure

- Rapporteur à la journée d'étude annuelle de Centre interuniversitaire de droit judiciaire du 18 décembre 1992 à Anvers (U.I.A.) consacrée aux « Sanctions en droit judiciaire ». Titre du rapport : « Les délais »
- Rapporteur aux recyclages organisés par le Centre interuniversitaire de droit judiciaire sur la loi du 3 août 1992 modifiant le Code judiciaire à Bruxelles (U.L.B.) le 5 décembre 1992,

- à Liège (U.Lg.) le 12 décembre 1992 et à Louvain (U.C.L.) le 19 décembre 1992. Titre du rapport : « L'organisation judiciaire »
- Rapporteur au colloque organisé par le Centre de philosophie de droit de l'U.L.B. en 1997 sur « La plaidoirie ». Titre du rapport : « La plaidoirie en droit : l'exemple de l'argument de procédure »
 - Rapporteur au colloque fermé du Centre interuniversitaire de droit judiciaire en juin 1998, à l'U.C.L. sur « Droit judiciaire et éthique : l'abus du droit de la défense ». Titre du rapport : « L'abus du droit de conclure »
 - Rapporteur au recyclage de la C.U.P. de décembre 2000 consacré à la procédure civile. Titre des rapports 'Les nullités » et « La mise en état »
 - Rapporteur au recyclage de la C.U.P. de mai 2001 consacré aux procédures collectives devant les différentes juridictions. Titre du rapport : « La citation collective »
 - Coordinateur scientifique et rapporteur au colloque sur « Le référé judiciaire », organisé le 23 octobre 2003 par la Conférence du Jeune Barreau de Bruxelles. Titre du rapport : « Le référé judiciaire : principes et questions de procédure »
 - Rapporteur au colloque annuel du Centre interuniversitaire de droit judiciaire, en décembre 2003 « Dix ans d'application de la loi du 3 août 1992 et ses réformes ». Titre du rapport : « Abus du droit de la procédure – L'argument de procédure est-il juridiquement correct »
 - Rapporteur au recyclage de la C.U.P. de mars 2004 consacré au droit judiciaire. Titre du rapport « La mise en état »
 - Rapporteur au recyclage de la C.U.P. de décembre 2005 consacré au droit judiciaire. Titre du rapport : « questions d'actualité en procédure civile »
 - Rapporteur au colloque fermé du Centre interuniversitaire de droit judiciaire du 18 avril 2007, à l'U.Lg., sur « La motivation positive »
 - Directeur scientifique, coordinateur et rapporteur au recyclage de l'Unité de droit judiciaire de l'ULB « Le procès civil accéléré ? », 29 mai 2007. Titre du rapport « La mise en état de la cause et l'audience des plaidoiries »
 - Rapporteur à la journée d'étude organisée le 31 mai 2007 par la Conférence du jeune Barreau de Bruxelles « Le droit judiciaire en effervescence ». Titre du rapport : « La motivation positive : une fausse bonne idée pour lutter contre l'arriéré judiciaire »
 - Rapporteur à la demi-journée d'étude organisée le 25 mai 2009 par l'Association pour l'Etude du Droit de la Concurrence : « Secrets d'affaires dans les procédures apposant des concurrents » - Rapport de synthèse
 - Rapporteur au Colloque annuel du Centre Interuniversitaire de droit judiciaire « Repenser l'appel », le 5 mai 2011 à Gand. Titre de la communication : « Faut-il en finir avec l'appel ? »
 - Rapporteur à la *Summerschool 2012*, organisée par l'Institut de formation judiciaire, les 30 et 31 août 2012 : « Le pouvoir du juge ». Titre de la communication : « Le juge ou l'illusion du pouvoir »
 - Rapporteur au colloque co-organisé par l'ASM et l'Unité de droit judiciaire de l'ULB : « Quel avenir pour le CSJ ? », 12 février 2016
 - Rapporteur au Colloque annuel organisé par la Chambre nationale des huissiers de justices : « Les nullités et les délais », Bruxelles, 11 octobre 2016

2. Droit des médias

- Rapporteur au colloque organisé par le Barreau de Charleroi, le 22 mars 2002 sur « Droits de l'individu et liberté de la presse : un antagonisme insoluble ? ». Titre du rapport « Plaidoyer pour la liberté de la presse »

- Rapporteur au colloque organisé par la Haute Ecole Provinciale de Charleroi – Université du Travail le 29 mars 2002 sur « Technologies de l’information et de la communication et droit ». Titre du rapport « Droit d’auteur et Internet
- Rapporteur à la journée d’étude organisée le 20 novembre 2009 : « Bande dessinée et droit d’auteur ». Titre du rapport : « La Bande dessinée et la liberté d’expression, y compris par rapport aux droits des tiers » (avec B. Michaux
- Rapporteur à la journée d’étude de l’ASM du 10 décembre 2009 ; titre du rapport « Quels accès pour quelle Justice ? »
- Rapporteur à l’après-midi d’étude "Ce qu’Internet fait à l’information" organisée le 29 novembre 2010, par le Centre de philosophie du droit de l’ULB et l’Institut d’Etudes européennes (ULB), dans le cadre du projet européen Mediadem. Titre du rapport « Règle : Le droit de la communication numérisé ».
- Rapporteur à la *International Conference on Online Journalism*, organisé par l’UCL et les FUNDP, Bruxelles, 3 et 4 octobre 2012. Titre de la communication : « Analyse de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l’homme relative à l’article 10 de la Convention, appliquée au 'journalisme citoyen' »
- Rapporteur à l’après-midi d’étude « Recommandation pour des actions politiques favorables à l’indépendance et à la liberté des médias », organisée le 10 décembre 2012, par le Centre de philosophie du droit de l’ULB, dans le cadre du projet européen *Mediadem*. Titre du rapport « Neutralité technologique des règles juridiques et constitutionnelles sur la liberté de la presse
- Rapporteur à la Journée de réflexion « Liberté d’expression : du défi au délit », organisé par la Ligue des droits de l’homme, le 27 septembre 2013, à Bruxelles. Titre du rapport : « La liberté d’expression en Belgique : état des lieux et enjeux »
- Rapporteur au colloque organisé par le Jeune Barreau de Charleroi, le 23 avril 2015 sur « Les secrets professionnels – approche transversale ». Titre du rapport « Presse et secrets »
- Rapporteur au colloque organisé par la revue *Auteur & Media* « Racisme, blasphème et liberté d’expression », Bruxelles, 28 avril 2016
- Rapporteur au colloque organisé par la Ligue des Droits de l’Homme et la Conférence du Jeune Barreau de Bruxelles, *Liberté d’expression : Jusqu’où aller trop loin ?*, 9 décembre 2016. Titre de l’intervention : « Les médias citoyens et la liberté d’expression : études de cas à travers quelques affaires récentes »
-
- Rapporteur au Congrès bisannuel de l’OBF (Avocats.be), « Rebondir », 18 mai 2017 (participation comme orateur à l’atelier : « Décoder l’information »)
- »
-

X.- Invitations comme conférencier, hors congrès et colloques

1. Droit de la procédure

- « Pour une autre réforme du Code judiciaire (analyse et critique du projet de la loi modifiant le Code judiciaire », conférence donnée dans le cadre du cycle de conférences du Centre de droit privé et de droit économique de l’Université libre de Bruxelles 1991-1992, Institut de Sociologie, 7 novembre 1991 ;
- « Les règles de procédure propres aux litiges sociaux » et « Le droit de la preuve », Formation de base pour les conseillers et juges sociaux organisée par les juridictions du ressort de la Cour du travail de Mons, 30 septembre et 30 octobre 2003 ;

- « Les pièges de la procédures civiles », Conférence du Jeune Barreau de Marche-en-Famenne, La Roche, 24 février 2006.
- « Les délais dans l'introduction et la mise en état de la cause », Echange d'expériences professionnelles entre magistrats sur des problèmes spécifiques en matière de droit judiciaire, CSJ/SPF Justice, 15 mars 2007.
- « Composition du C.S.J. Et (dé)politisation : Menace sur la validité des nominations ? », *Les Midi de l'A.S.M.*, Bruxelles, 17 octobre 2013.
- « L'action en réparation collective (class action) dans le nouveau code de droit économique : état de la question et perspectives », Conférence pour l'Association pour l'étude du droit de la concurrence (Groupe belge de la Ligue internationale du Droit de la Concurrence), Bruxelles, 25 novembre 2013
- « Justice et populisme », Conférence du Bureau Étudiant de droit (ULB), 21 mars 2017
- « L'ubérisation de la profession d'avocat », conférence dans le cadre des *Midis de l'avocat numérique*, Incubateurbxl du Barreau de Bruxelles, 23 mai 2018
- « Comment appliquer le Code judiciaire lorsque la vidéoconférence remplace l'audience ? », séminaire en ligne, zhoo, organisé par l'Incubateur européen du Barreau de Bruxelles, 14 avril 2020
-
- « Questions d'actualité en procédure civile », séminaire en ligne (zhoo), Lexdura, 28 mai 2020

2. Droit des médias

- « Est-il permis de débattre avec Dieudonné ? – Conférence sur la liberté d'expression », organisée par le Librex (ULB), Bruxelles, 20 septembre 2010
- « Liberté d'association et liberté d'expression des extrémistes », (avec le Professeur A. Schaus), conférence organisée par le Centre de droit public de l'ULB (« Les midis du Centre de droit public »), 6 décembre 2012
- « Le juge : un acteur en mutation », Conférence-débat organisée dans le cadre de l'ARC, cycle « Arrêt sur image », autour du film « Sections spéciales », ULB, 18 avril 2013
- « Journalisme d'investigation : jusqu'où peut-on aller ? Pratiques, risques et limites », conférence organisée par le PAC et le département journalisme de l'IHECS, 3 octobre 2013, Bruxelles
- « Réseaux sociaux, libre expression et responsabilité », 27ème réunion scientifique de l'AFIU, 20 février 2014, Namur
- « Procès et liberté d'expression : jusqu'où peut aller la presse ? », intervenant à la conférence-débat organisée par Anthémis, Foire du livre de Bruxelles, 21 février 2014 (avec J.-C. Defossé, député bruxellois et J.-M. Meilleur, premier substitut du procureur du Roi de Bruxelles)
- « Censure et extrême droite », conférence organisée par le Librex (ULB), dans le cadre de l'« Université Livre », programme de quatre jours consacré à la censure, organisé par le Cercles des Romanes de l'ULB, Bruxelles, 26 février 2014 (avec J. Bricmont, O. Mukuna et M. Abramowicz) :
- « La liberté d'expression en danger », Orateur à la cérémonie de remise du Prix Sakarov 2015 à Raïf Dadawi, Parlement européen, Luxembourg, 17 décembre 2015
- « Poursuites-bâillons : Quelle marge de manœuvre pour les médias et la société civile ? », intervention comme orateur à l'*Atelier d'échanges* organisé par FIAN Belgium, le 17 novembre 2016 :
- « Surmédiation de la justice », intervention comme orateur au *Midi de l'ASM* Bruxelles, 8 décembre 2016

- « Liberté d'expression et réseaux sociaux : où placer la limite ? », intervention comme orateur au déjeuner-débat organisé dans le cadre du cycle « *Culture et liberté d'expression* », par le Parlement francophone bruxellois, le 23 février 2017
- « Liberté d'expression et réseaux sociaux : où placer la limite ? », Conférence oralisée par le Librex (ULB), 24 avril 2017, Bruxelles
- « Se taire, c'est mentir. La liberté d'expression de l'avocat dans la dénonciation des dysfonctionnements de la justice », conférence à l'Université du Temps Libre, Arlon, 17 octobre 2019
- « La liberté d'expression numérique », séminaire en ligne (2h00), Lexdura, 11 juin 2020

XI. Appartenance à des sociétés savantes

- Membre du Centre interuniversitaire de droit judiciaire depuis 1992
- Membre de l'Association Belge de défense des Droits d'Auteur (ABA) depuis 1995 (section belge de l'A.I.L.A)

XII. Mandats exercés auprès de revues

- Membre du comité de rédaction de la *Revue de Jurisprudence de Liège, Mons et Bruxelles* depuis janvier 1990
- Secrétaire de rédaction de la revue *Cahiers de Droit judiciaire* de septembre 1991 à octobre 1994
- Editorialiste, pour les années 1992 et 2000, à la revue *Information et Documentation juridiques*, pour la partie consacrée au droit judiciaire privé
- Membre du comité de rédaction de la *Revue générale de droit civil* de mars 1994 à décembre 2002
- Membre du comité de rédaction du *Journal du Juriste* de mars 2001 à décembre 2005
- Membre du comité de direction de la revue *Auteurs & Media*, de septembre 2006 à décembre 2013
- Membre du comité scientifique de la revue *Auteurs & Media*, depuis janvier 2014

XIII. Missions d'expert ou de consultant

- Expert auprès de la Commission de la Justice du Sénat pour les discussions sur le « *projet de loi modifiant le Code judiciaire* » n° 1198 « septembre et octobre 1991)
- Expert auprès de la Commission de la Justice du Sénat pour les discussions sur le « *projet de loi modifiant le Code judiciaire* » n° 301 (mai et juin 1992)
- Expert pour l'O.B.F.G. lors des discussions du projet de loi modifiant le Code judiciaire en vue de lutter contre l'arriéré judiciaire (projet 2811 – loi du 26 avril 2007
- Expert pour l'Ordre français des avocats du Barreau de Bruxelles auprès de la commission « Cour d'appel de Bruxelles/Barreaux » (questions de procédure) Membre du *Comité d'experts* chargé de la rédaction du cahier des charges des *Etats généraux des Médias d'information* de la Communauté française de Belgique (2011 - composition du Comité : Nadine Toussaint Desmoulins, Jacques Englebert, Benoît Grévisse, Marc Minon et Yves Pouillet)
- Co-président du troisième atelier « Liberté d'expression », des *Etats généraux des médias d'information* (Parlement de la Communauté française), d'octobre 2012 à mars 2013 (avec Françoise Tulkens et Séverine Dusollier – le rapport de cet atelier a été publié par le Parlement est disponible sur Internet, <http://www.pfwb.be/le-travail-du-parlement/doc-et-pub/publications/les-etats-generaux-des-medias-d-information-au-parlement-de-la-federation-wallonie-bruxelles>, pp. 211 à 287)

- Expert auprès de la Commission de la justice du Sénat lors des discussions des propositions de loi n° 5-115/1 et n° 5-604/1 relative à l'accès à la justice en faveur des mineurs (janvier 2011)
- Expert auprès de la Commission des Relations internationales et des Questions européennes du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles lors des discussions sur la proposition de résolution visant au respect de la liberté de la presse en Turquie (24 octobre 2012)
- Président du troisième atelier « Liberté d'expression », des Etats généraux des médias d'information (Parlement de la Communauté française), octobre 2012 à janvier 2013
- Expert auprès de la *Commission nationale consultative des droits de l'homme* (CNCDH - France), dans le cadre de l'avis demandé à la CNCDH par la Garde des Sceaux à propos de l'avant-projet de loi sur le secret des sources journalistiques en France (mars 2013)

IV. Prix, distinctions et marques de notoriété scientifique

- Lauréat du prix annuel de Centre interuniversitaire de droit judiciaire (prix Albert Fettweis), 1989
- Lauréat du prix Alice Seghers (Faculté de droit de l'ULB), 2012-2013

Juin 2020